

MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2025

MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Bilan	6
Résultats	7
Évolution de l'actif net	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 11

RON FISHMAN
CPA auditeur

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC.

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC. (l'*« organisme »*), qui comprennent le bilan au 30 juin 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Mes responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à mon rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de mon rapport.



¹

Montréal, Québec
Le 2 octobre 2025

¹ Par RON FISHMAN, CPA auditeur

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC.

BILAN

Au 30 juin 2025

Page 6
2024

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	\$ 1,786	\$ 175
Taxes de ventes à recevoir	18,209	9,329
Charges payées d'avance	<u>6,853</u>	-
	<u>26,848</u>	<u>9,504</u>
IMMOBILISATIONS - Note 3		
	<u>34,386</u>	<u>34,386</u>
	<u>\$ 61,234</u>	<u>\$ 43,890</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus	\$ 11,983	\$ 8,004
Retenues à la source	<u>26,456</u>	<u>11,280</u>
	<u>38,439</u>	<u>19,284</u>
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	34,386	34,386
NON AFFECTES ACTIFS NETS	<u>(11,591)</u>	<u>(9,780)</u>
	<u>22,795</u>	<u>24,606</u>
	<u>\$ 61,234</u>	<u>\$ 43,890</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers

Pour Le Conseil d'administration:

Gina Eskenazi Administrateur

Administrateur

MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC.

RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin 2025

Page 7
2024

PRODUITS

	2025	2024
MSSS - CCSMTL PSOC - Mission globale	\$ 197,061	\$ 189,612
Gouvernement du Canada - Emploi Carrière Été	2,550	7,651
Organisme communautaire -Partage Action de L'Ouest de L'ile	35,000	30,000
Ville de Montréal - Projet Prevention Montréal	21,258	21,258
Arrondissement Pierrefonds-Roxboro - Politique de reconnaissance	8,000	8,000
Dons (fondations, compagnies, individuels)	13,532	20,163
Levée de fonds - Maison des Jeunes de Pierrefonds	<u>1,210</u>	<u>454</u>
	278,611	277,138

CHARGES

Assurances - alarme	3,233	2,956
Dépense dédier aux jeunes	31,507	23,818
Dépenses opérationnelles - fournitures de bureau	28,983	25,563
Déplacements - locations	12,639	9,916
Energie	6,430	7,647
Entretien et réparations	26,260	22,099
Honoraires professionnels	2,850	2,541
Intérêts et frais bancaires	265	1,390
Personnel dédier aux jeunes - salaires et charges sociales	152,171	84,133
Paiements gouvernementaux (rétablie)	(9,243)	28,264
Gestion - salaires et charges sociales	17,913	13,998
Communications	<u>7,414</u>	<u>7,437</u>
	280,422	229,762

EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

\$ (1,811) \$ 47,376

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers

MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 30 juin 2025

			2025		2024	Page 8
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total		Total	
SOLDE AU DEBUT	\$ 34,386	\$ (9,780)	24,606	\$ (22,770)		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	-	(1,811)	(1,811)		47,376	
SOLDE À LA FIN	34,386	(11,591)	22,795		24,606	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers

MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC.

FLUX DE TRÈSORERIE

Exercice terminé le 30 juin 2025

	2025	Page 9 2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	\$ (1,811)	\$ 47,376
Variation des éléments du fonds de roulement		
Taxes de ventes à recevoir	(8,880)	5,902
Charges payées d'avance	(6,853)	-
Prêt de la banque	-	(20)
Retenues à la source	15,176	(55,188)
Fournisseurs et frais courus	<u>3,979</u>	<u>(1,927)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÈSORERIE	1,611	(3,857)
LA TRÈSORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	<u>175</u>	<u>4,032</u>
LA TRÈSORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	\$ <u>1,786</u>	\$ <u>175</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers

MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin 2025

Page 10

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITES

MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS est un organisme à but non lucratif constitué selon la partie 3 de la Loi sur les compagnies du Québec, le 6 février 1984, qui a comme but la prévention sociale et d'opérer un centre de ressources et activités pour les 12 à 18 ans.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables adoptées par l'organisme sont les suivantes:

Estimations de la direction:

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnues du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits:

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Immobilisations:

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous:

	Méthodes	Taux
Bâtisse	Amortissement dégressif	%
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	%
Equipement informatique	Amortissement dégressif	%

MAISON DES JEUNES DE PIERREFONDS INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin 2025

Page 11

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur comptable nette	2024 Valeur comptable nette
Terrain	\$ 34,386	\$ -	\$ 34,386	\$ 34,386
Bâtisse	127,506	127,506	-	-
Mobilier	14,050	14,050	-	-
Equipement informatique	12,240	12,240	-	-
	<u>\$ 188,182</u>	<u>\$ 153,796</u>	<u>\$ 34,386</u>	<u>\$ 34,386</u>

Signature: *Gina Eskenaazi*

Email: